

PONTIFICAL COUNCIL FOR THE PASTORAL CARE OF MIGRANTS AND ITINERANT PEOPLE



Message pour la Journée Mondiale de la Pêche

(21 novembre 2015)

La *Journée Mondiale de la Pêche* a été instituée en 1998 et elle est célébrée chaque année le 21 novembre afin d'attirer l'attention sur la pêche excessive, sur la destruction de l'habitat marin et sur les graves menaces à la durabilité de nos ressources en termes de poissons. Dans la Lettre Encyclique *Laudato Si* sur la sauvegarde de la maison commune, le Pape François nous rappelle l'importance de protéger ce qui constitue une source d'alimentation pour une grande partie de l'humanité, et une opportunité de travail pour plus de 50 millions de personnes dans le monde entier : “*Les océans non seulement constituent la majeure partie de l'eau de la planète, mais aussi la majeure partie de la grande variété des êtres vivants, dont beaucoup nous sont encore inconnus et sont menacés par diverses causes. D'autre part, la vie dans les fleuves, les lacs, les mers et les océans, qui alimente une grande partie de la population mondiale, se voit affectée par l'extraction désordonnée des ressources de pêche, provoquant des diminutions drastiques de certaines espèces. Des formes sélectives de pêche, qui gaspillent une grande partie des espèces capturées, continuent encore de se développer. Les organismes marins que nous ne prenons pas en considération sont spécialement menacés, comme certaines formes de plancton qui constituent une composante très importante dans la chaîne alimentaire marine, et dont dépendent, en définitive, les espèces servant à notre subsistance*” (n° 40).

Nous continuons d'être en souci et de nous engager pour la protection de l'écosystème marin, aussi en reconnaissant l'importance du Code de conduite pour la pêche responsable qui a été adopté il y a vingt ans par la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Lorsqu'il sera appliqué, ce Code de conduite favorisera un développement économique, social et environnemental meilleur et plus durable dans le secteur de la pêche.

Toutefois, nous voudrions, en cette Journée particulière, concentrer notre attention sur les pêcheurs et leurs familles qui, chaque jour et au prix de grands sacrifices, travaillent pour satisfaire l'appétit insatiable de notre monde pour les produits de la pêche.

Nous sommes tous conscients que la pêche est une des industries plus complexes et plus répandues dans le monde, et qu'elle est aussi une des professions les plus difficiles et dangereuses.

Au cours des derniers mois, à cause d'une série d'évènements tragiques survenus en particulier dans le Sud-Est asiatique, plusieurs moyens de communication sociale ont porté à notre attention les thèmes de la traite, du travail forcé, de l'exploitation et des abus exercés sur les pêcheurs, sans éveiller aucune attention ou intérêt chez les personnes en général.

Le recrutement illégal et la contrebande/traite des êtres humains pour les employer dans les travaux forcés à bord des bateaux de pêche sont des pratiques encore largement utilisées pour tromper les personnes pauvres et sans instruction provenant de zones rurales des Pays en voie de développement.

Des contrats faux ou illégaux, ou encore de simples morceaux de papier sans aucune valeur juridique déterminent les conditions de travail et le misérable salaire que ces personnes reçoivent en compensation de longues heures de travail, en légitimant de la sorte leur condition d'esclave.

Des accidents sur leur lieu de travail, des lésions permanentes sans aucun dédommagement, des morts soudaines ou encore la disparition en mer, tels sont les cauchemars que se sont trouvées à devoir affronter nombre de jeunes et nombreuses familles lorsqu'elles ont tenté d'améliorer leur vie misérable en travaillant à bord d'un bateau de pêche.

Cette situation dramatique dans laquelle sont piégés des milliers de pêcheurs est la conséquence de la logique du profit à laquelle obéissent de nombreuses compagnies et sociétés de pêche dont le but est d'obtenir un bénéfice toujours supérieur en vendant les produits de la pêche.

Etant conscients de cette réalité, nous ne pouvons pas rester indifférents et, avec les mots du Pape François, nous voulons dénoncer le fait que travailler en tant que pêcheur constitue souvent : *“...une tragédie de l'exploitation et des conditions inhumaines de vie. Et ce n'est pas un travail digne ! La vie de chaque communauté exige que soit combattu à fond le cancer de la corruption, le cancer de l'exploitation des hommes et du travail, et le venin de l'illégalité. Tout au fond de nous, et avec les autres, ne nous lassons jamais de lutter pour la vérité et pour la justice”* (Prato, Rencontre avec le monde du travail, 10 novembre 2015).

Pour redonner sa dignité au travail de la pêche, il faut que tous les différents composants sociaux unissent leurs forces, chacun selon ses compétences spécifiques.

- Aussi, nous demandons aux Etats dont dépendent officiellement les bateaux, aux Autorités portuaires, à la Garde Côte et aux autorités compétentes en matière maritime de contrôler toujours plus l'application de toutes les lois et Conventions nationales et internationales protégeant les droits des hommes et du travail des pêcheurs.
- Nous demandons à tous ceux qui travaillent dans le secteur de la pêche d'instaurer, dans leur chaîne d'approvisionnement et de distribution, un système strict de contrôle en introduisant des lignes/procédures sévères afin d'éliminer l'exploitation des hommes et du travail.
- Nous en appelons aux consommateurs afin qu'ils soient vigilants et aient davantage conscience non seulement de la qualité des poissons qu'ils achètent, mais aussi des conditions des pêcheurs au plan de la qualité de vie et de travail.
- En outre, nous invitons les ONG de la mer à sensibiliser les Etats membres de l'ILO ayant adopté la *Convention sur le travail dans la pêche*, 2007 (n° 188), à la ratifier afin de garantir aux pêcheurs un cadre de travail sûr et un *welfare* meilleur.
- Enfin, nous encourageons les Aumôniers et les volontaires de l'Apostolat de la Mer à poursuivre leur ministère pastoral pour les pêcheurs et leurs familles, en leur offrant un soutien matériel et spirituel, en particulier aux victimes du travail forcé et de la traite des êtres humains dans le secteur de la pêche.

Que Marie, *Stella Maris*, soit toujours une source de force et de protection pour tous les pêcheurs et les familles.

Antonio Maria Card. Vegliò

Président

✠ Joseph Kalathiparambil

Secrétaire